

# **VILLE DE RUEIL-MALMAISON**

Exécution de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

## **AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil municipal, légalement convoqué le ,  
se réunira à la Mairie,

le lundi 23 juin 2025, à 19h00

### **ORDRE DU JOUR**

- 107 Approbation du procès-verbal du 19 mai 2025.
- 108 Décisions municipales prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT.
- 109 Instauration d'un abattement à la base de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à destination des logements faisant l'objet d'un Bail Réel Solidaire (BRS).
- 110 Subventions exceptionnelles aux associations locales - exercices 2025.
- 111 Fixation des tarifs municipaux 2025 - Commerces - Droits de place relatifs aux marchés communaux d'approvisionnement à compter du 1er juillet 2025.
- 112 Modification des délibérations du Conseil Municipal n°162 du 23 juin 2008 et n°178 du 9 juillet 2015 fixant le tarif annuel d'accès aux stations vélos situées aux abords de la gare Mobipôle (hors station Véligo).
- 113 Rémunération des intervenants vacataires suivants: conférencier, jury de concours, modèle vivant, pigiste et journaliste animateur d'évènement.
- 114 Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée et recrutement par voie de contrat de projet.
- 115 Désaffectation et déclassement préalable à la cession du bien communal sis 7 rue Maurepas.
- 116 Cession d'un bien communal situé 7 rue de Maurepas et à l'angle de la rue Mouillon au profit de la Mission Locale Rives de Seine.
- 117 Approbation de la convention à conclure avec le Centre de Formation d'Apprentis en BTP (CFA) de Rueil-Malmaison et la ville de Rueil-Malmaison concernant la construction d'aménagements écologiques pour la ville.
- 118 Mise en place d'une mutuelle communale.
- 119 Renouvellement de la convention de partenariat pour la prise en charge des frais de taxi des victimes de violences conjugales.
- 120 Révision du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité.

- 121 Avenant au Projet Educatif Territorial de la Ville de Rueil-Malmaison.
- 122 Mise à disposition de véhicules aux élus.
- 123 Garantie communale d'un emprunt d'un montant total de 2 351 473 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par SEQUENS pour l'acquisition de 18 logements situés 4 rue Sainte Claire Deville à Rueil-Malmaison.
- 124 Renouvellement des conventions entre la Ville et les Banques Partenaires du "Prêt Primo Accédant de la Ville de Rueil Malmaison".
- 125 Convention de mise à disposition des moniteurs en maniement des armes, bâtons et techniques professionnelles d'intervention.
- 126 Modification de la délibération N°18 du 7 février 2024 portant acquisition d'une emprise de terrain sise 61 rue Danton.
- 127 Modification de la délibération du conseil municipal numéro 171 en date du 8 octobre 2024 portant acquisition d'une emprise d'alignement située rue de Gascogne .
- 128 Rétrocession au profit de la Ville, de parcelles sises au 2 rue Henri Sainte Claire Deville par la SNC RUEIL LES FONTAINES.
- 129 Renonciation à la servitude de passage public sous arcade située le long du Cours Ferdinand de Lesseps, grevant l'Immeuble B2 ayant pour assiette la parcelle AV numéro 616 et l'ancien volume 2 (à ce jour annulé) ayant pour assiette la parcelle AV numéro 461.
- 130 Modification du périmètre des servitudes de passage public emportant interdiction de bâtir situées le long de la place de l'Europe, grevant l'immeuble dit B3.
- 131 Convention de partenariat avec l'Université Paris Nanterre relative à des recherches universitaires sur le thème du développement socio-emotionnel du tout petit au sein des EAJE de la Ville.
- 132 Approbation de l'acte modificatif n°5 au contrat de concession n°19003 conclu avec la Société Rueil Stationnement (groupe Indigo INFRA) pour la construction et l'exploitation des parcs de stationnement, portant mise en place des bornes de recharges électriques dans les parcs et actualisation des droits d'accès réservés à la ville.
- 133 Approbation de l'acte modificatif n°7 à la convention du 12 juillet 2007 relative à la délégation du service public du stationnement payant conclu avec la Société Auxiliaires des Parcs de la Région Parisienne (SAPP), groupe Indigo pour la gestion de trois parcs en centre-ville - portant mise en place des bornes de recharges électriques dans les parcs et modification du nombre de droits d'accès réservés à la Ville.
- 134 Approbation de l'acte modificatif n°25 à la convention 95C29 de délégation du service public du stationnement payant conclue avec la société SAPP (groupe INDIGO), portant mise en place des bornes de recharges électriques dans les parcs, extension du stationnement payant sur la voirie dans le quartier de l'Arsenal.
- 135 Modification du Règlement Intérieur de la Médiathèque Jacques Baumel et du Réseau de Lecture Publique avec adoption d'une charte de prêt de jeux vidéo.

- 136 Modification de la délibération n°145 du 16 juillet 2024 portant sur l'approbation du règlement intérieur du Salon du Terroir.
- 137 Approbation du Règlement intérieur du Salon de la Transition Écologique et du Monde Animal dans le cadre de la journée du commerce.
- 138 Convention de partenariat entre la Ville et l'Agence Interdépartementale Yvelines & Hauts-de-Seine AutonomY concernant le dispositif ÔYES.
- 139 Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune de Rueil-Malmaison et l'association République de Buzenval pour l'exploitation des vignes municipales.
- 140 Convention de partenariat avec la société RUMALDIS en vue de participer à l'organisation du dispositif de prévention sécurité des 13 et 14 juillet 2025 par le biais de dons alimentaires.
- 141 Indemnisation du préjudice d'une administrée dans le cadre de la responsabilité civile de la Ville.
- 142 Convention de partenariat avec l'IME Hors les murs "Agir et Vitre l'Autisme" concernant l'accompagnement d'enfant porteur de handicap sur le temps périscolaire.
- 143 Avenant "Financement ETP de chargé de coopération CTG" dans le cadre du pilotage du projet de territoire de la Convention Territoriale Globale signée entre la ville de Rueil-Malmaison et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hauts-de-Seine.
- 144 Validation du repreneur pour la rétrocession du droit au bail d'un local situé au 14 rue Hervet.
- 145 Conclusion d'un bail emphytéotique administratif définitif sous condition résolutoire au profit de la société BILTOKI, suite au non-respect des délais impartis pour obtenir les autorisations administratives requises, aux termes de l'avant-contrat signé entre la Ville et ladite société le 12 février 2025.